

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-SEPT AVRIL, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES REVES, 1 RUE DES OLYMPIADES A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 21 avril 2020

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Thibault CARFANTAN, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL, absent*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Jean-Claude HELLIO (*suppléant de Jean-François CORDON, absent*), Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Marc LE GUYADER, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Thierry ROYER donne pouvoir à Alain GOUEZIN,
- Yvon BERHAULT, Pierre-Alexis BLEVIN, Renaud LE BERRE, Fabienne TASSEL,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Denis BERTRAND

Délibération n°2021-081

Membres en exercice : 69 Présents : 62 Absents : 7 Pouvoirs : 3

CULTURE TARIFS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2021
--

Il est présenté au Conseil communautaire la liste des tarifs appliqués par le service culture à partir de septembre 2021 et les conditions d'application.

Ces tarifs concernent le conservatoire, les interventions d'Education Artistique et Culturelle, ainsi que toute prestation nécessaire au bon déroulement des activités culturelles.

Dépenses : Prestations payées

Jury	57€/h brut max 5h: 283€ brut
Intervenants Artistiques	Soliste: 57€/h brut max 3h: 170€ Musicien: 23€/h brut max 3h: 68€ brut Atelier de pratique artistique: 86€/h brut
Techniciens	Manutention: 158€ brut/forfait de 8h Son et lumière: 197€ brut/forfait de 8h Avec matériel: 236€ brut/forfait de 8h
Rémunération sur Master Classes, Conférence...	56€/h brut max 5h: 278€ brut

Recettes : Facturées aux bénéficiaires

Musicothérapie	62€/h comprenant la préparation, la séance et le bilan
Formations ouvertes aux amateurs	Gratuit
UTL	Selon Convention
Bibliothèque	52€/h
Tarifs des élèves en Master Classes	Territoire/Hors Territoire 1/2 journée: 11€/16€ Journée: 21€/26€
Orchestre à l'école	Tarif Appliqué aux communes 6 000 €/an
PEAC Collèges et Lieux de vie	514 €
PEAC pour les Ecoles Élémentaires	Gratuit
Location Instruments	Selon QF cf feuille de tarifs
Tarifs cours	Cf feuille de tarifs
CHAM	Frais de dossier: 64€
Interventions des agents sur des partenariats	Salaire TCC
Interventions des agents en prestations de service	Salaire TCC

Tarifs du conservatoire

	<u>Lamballe</u> <u>Terre & Mer</u>	<u>Extérieurs</u>
Scolaires – étudiants		
Atelier petite enfance / Eveil musique	98 €	115 €
Formation complète musicale/ Découverte Instrumentale	Selon QF*	838 €
Formation Musicale et/ou pratique collective seules	98 €* 241 €*	175 € 411 €
Atelier guitare/ piano d'accompagnement /vielle	150 €*	150 €
Danse contemporaine et afro urbaine		
Adultes	Selon QF	895 €

Formation complète musicale/ Découverte Instrumentale	163 €	190 €
Formation Musicale et/ou pratique collective seules	241 €	411 €
Atelier guitare/piano d'accompagnement /vielle	150 €	150 €
Danse contemporaine et afro urbaine		
Frais de dossier (en cas d'annulation)	20 €	
Location d'instrument (tarif forfaitaire pour l'année scolaire)	Selon QF T1 à T4 : 155 € T5 à T7 : 170 €	

*Même tarif pour les élèves internes des lycées

Formation complète musicale (cours d'instrument/chant + Formation Musicale + pratiques collectives + stages ponctuels), quel que soit le cycle :

QF : Tranches		Tarifs pour un élève du territoire	
		Scolaires	Adultes
T1	0 à 500 €	165 €	396 €
T2	501 à 700 €	185 €	411 €
T3	701 à 900 €	206 €	432 €
T4	901 à 1 100 €	241 €	458 €
T5	1 101 à 1 300	268 €	489 €
T6	1 301 à 1 500 €	288 €	519 €
T7	>1 501€	339 €	550 €

Abattements consentis aux élèves du territoire :

- 25% par enfant si 2 enfants d'une même fratrie inscrits à la formation complète musicale
- 30% par enfant si 3 enfants d'une même fratrie inscrits à la formation complète musicale

La FM seule, les pratiques collectives seules, l'éveil, la danse, et les frais de dossier n'ouvrent pas droit aux abattements.

En l'absence d'attestation de Quotient Familial, les tarifs de la Tranche 7 seront appliqués.

Les **tickets loisirs de la CAF** sont acceptés. Ils sont à remettre au secrétariat impérativement **avant le 1^{er} octobre**, afin d'être déduits de la facturation. Après cette date, ils ne pourront plus être pris en compte.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE les tarifs ci-dessus applicables à compter du 1^{er} septembre 2021 et les conditions de mise en œuvre,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le 4 MAI 2021

Affiché le 4 MAI 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 4 MAI 2021

Pour le Président absent,

Le 1^{er} Vice-président

Philippe HERCOUET

